

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ONG ALCRER

L'ONG ALCRER INVITE LE GOUVERNEMENT ET LES DÉPUTÉS À DOTER LE BÉNIN D'UNE COUR DES COMPTES

Cotonou, la capitale économique de notre pays, a abrité, du Mercredi 03 au Vendredi 05 Juillet 2019, la 21ème Réunion annuelle statutaire des Présidents et Conseillers des Cours des comptes de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette rencontre, axée sur l'évaluation des systèmes de contrôle et des résultats des contrôles effectués au cours de l'année 2018, a été l'occasion pour les juridictions financières de réfléchir sur les voies et moyens de contribuer davantage à l'enracinement de la bonne gouvernance à travers la gestion parcimonieuse des fonds publics dans les pays de la sous-région.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la bonne gouvernance des affaires publiques dans notre pays, l'ONG ALCRER note avec regret que la tenue de ces importantes assises à Cotonou est venue mettre en lumière le Bénin comme un État membre ne disposant pas de la haute juridiction financière ; toute chose qui déteint sur son image et constitue un frein à la transparence recherchée pour des investissements porteurs de croissance pour le bien-être de nos populations.

Face à cette situation qui interpelle sur l'urgence pour notre pays de se conformer à la Directive de l'UEMOA qui enjoint à chaque État membre de se doter de la haute juridiction financière et prenant appui sur les conclusions des travaux de Cotonou au cours desquels le Bénin et le Mali ont été invités à se conformer à leurs engagements communautaires, l'ONG ALCRER lance un appel, vibrant et solennel, à l'endroit du gouvernement et des députés pour une synergie d'actions en vue de combler le vide créé par l'absence d'une Cour des comptes parmi nos institutions constitutionnelles de notre pays.

Fait à Cotonou, le 08 Juillet 2019

Le Directeur Exécutif,
Martin Vihoutou ASSOGBA